FICHE-ACTION pour le PARCOURS D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

La nouvelle loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République fait de l'éducation artistique et culturelle le principal vecteur de connaissance du patrimoine artistique et culturel, de la création contemporaine et du développement de la créativité à travers les pratiques artistiques. Dans les établissements scolaires du second degré, l'éducation artistique et culturelle se concrétise par la mise en place **du parcours culturel de l'élève** tel qu'il est défini par la circulaire interministérielle du 9 mai 2013. Ce parcours est une étape-clé de la scolarité obligatoire.

Conjointement piloté par la DAAC et les acteurs éducatifs territoriaux, ce parcours a pour objectif de contribuer à l'égalité des chances en donnant à chacun un égal accès à l'art et à la culture. La présente fiche-action propose un cadre pour la mise en œuvre de projets correspondant aux attendus du parcours d'éducation artistique et culturelle. Elle est construite sur la base d'un partenariat technique et financier associant l'Education Nationale (DAAC), d'autres services déconcentrés de l'Etat (DRAC et DRAAF), les collectivités territoriales- en particulier la Région pour les lycées et les départements pour les collèges- et les opérateurs culturels.

Ces projets croisent le plus souvent différents domaines artistiques et culturels et s'articulent au socle commun de connaissances, de compétences et de culture, ainsi qu'à la réforme du lycée.

Domaine concerné

CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

TITRE

COURSE EN COURS

PRESENTATION ET OBJECTIFS :

Course en Cours est un dispositif pédagogique original, centré sur les Sciences et la Technologie, lancé en 2006 par Renault et Dassault Systèmes. Des équipes de 4 à 6 collégiens ou lycéens montent une écurie de Formule 1 durant une année scolaire. Porté par l'IUT Génie Mécanique et Productique de l'Université de Bordeaux.

Objectifs :

- Susciter des vocations scientifiques et technologiques,
- Comprendre le lien entre les activités scolaires et les applications dans la recherche et l'industrie,
- Mener à bout un projet pluridisciplinaire à partir d'un cahier des charges.

MISE EN ŒUVRE :

Public cible : Ce projet s'adresse à tous types d'établissements, tous niveaux confondus.

Des équipes de 4 à 6 collégiens ou lycéens montent une écurie de Formule 1 durant une année scolaire. Les participants imaginent, conçoivent et fabriquent une mini-voiture de course. Ils intègrent également une dimension marketing et communication à leur projet. Sur les traces des ingénieurs, les participants utilisent les mêmes outils et processus que les professionnels de la course automobile.

Pour prétendre au titre national, les équipes participent aux finales de leur région d'avril à mai. Durant toute une journée, dans une ambiance de concentration maximum, elles sont soumises à plusieurs épreuves : évaluation de leur stand, soutenance orale, course sur une piste de 20 mètres.... Les participants doivent convaincre un jury, composé de professionnels locaux et d'enseignants, de l'originalité et de la fiabilité de leur projet. La meilleure équipe de chaque académie est ensuite qualifiée pour la Finale Nationale, qui désigne chaque année le vainqueur du Grand Prix des collèges et lycées.

FINANCEMENT

Certains partenaires culturels de ces actions sont susceptibles de bénéficier, pour la réalisation de ces projets, d'un financement DRAC (collège et lycée) et/ou Région (lycée). Pour la DRAC comme pour la Région, il peut s'agir soit de financements spécifiques, soit de financements relevant d'une subvention globale attribuée aux opérateurs. Toute demande formulée fait l'objet d'une instruction conjointe, fondée sur des critères partagés (faisabilité, équité territoriale, cohérence des projets de l'établissement scolaire..) et dans la limite des crédits disponibles.

Le projet est co-financé en amont par des partenaires publics et privés.
Prévoir 15€ par équipe et le déplacement des élèves pour la finale académique.

Partenaires culturels

Partenaire scientifique et technique : département GMP (Génie Mécanique et Productique) de l'IUT de Bordeaux, EDF.

Partenaires Institutionnels

Rectorat de Bordeaux

INSCRIPTIONS / RENSEIGNEMENTS :

Juin 2014 : pré-inscription sur le blog de la DAAC (http://action-culturelle.eklablog.fr/) puis validation par le chef d'établissement via l'application PERCEVAL (avant le 10 juillet) : se référer à la fiche technique en ligne sur le site de la DAAC.

Renseignements :
Pour l'inscription via Perceval et la dimension scientifique ou technique du projet :
Sophie Mouge, Conseillère « Arts et culture » en charge du domaine de la culture scientifique et technique
Sophie.mouge@ac-bordeaux.fr

Connaissances et compétences du socle commun travaillées dans ce programme

Compétence 3 : les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique

Domaine : Pratiquer une démarche scientifique et technologique, résoudre des problèmes

- Rechercher, extraire et organiser l'information utile

Domaine : savoir utiliser des connaissances dans divers domaines scientifiques

- L'énergie : différentes formes d'énergie, notamment l'énergie électrique, et transformations d'une forme à une autre

Compétence 5 : La culture humaniste

Domaine : Relevant de la culture civique

- Développement durable

Compétence 7 : L'autonomie et l'initiative

Domaine : Faire preuve d'initiative

- S'intégrer et coopérer dans un projet collectif
- Manifester curiosité, créativité, motivation à travers des activités conduites ou reconnues par l'établissement
- Assumer des rôles, prendre des initiatives et des décisions

Domaine : Etre acteur de son et d'orientation parcours de formation

- Se familiariser avec l'environnement économique, les entreprises, les métiers de secteurs et de niveaux de qualification variés
- Connaître les parcours de formation correspondant à ces métiers et les possibilités de s'y intégrer

Place possible de ce programme dans le cadre de la réforme du lycée

Programmes d'enseignement

Dans le cadre l'AP en seconde.
Ce programme académique peut aussi être travaillé dans le cadre d'une option d'exploration SI ou CIT ou dans le cadre du projet STI2D.

Référent culture :

Dans le cadre de la réforme du lycée, le référent culture participe à l'élaboration du volet culturel du projet d'établissement en concertation avec les différentes instances de la communauté éducative. Les fiches actions pour le parcours d'éducation artistique et culturel de l'académie de Bordeaux constituent un catalogue de propositions conçues pour répondre aux exigences d'un volet culturel et aux préoccupations pédagogiques des enseignants. Le référent culture doit veiller à communiquer et promouvoir ces propositions pour accompagner les professeurs dans la construction de leurs projets d'éducation artistique et culturelle.